



RELEVÉ DES ÉCHANGES

Réunion Vélo – projet aménagement cyclable axe Route de Nantes
Mardi 17 janvier 2023

Etaient présents : une vingtaine d'habitants, un représentant de l'association Place au Vélo, les services du Pôle Erdre et Cens et de la Ville

Objectifs de la réunion :

- présenter l'avancement du projet de création de l'itinéraire cyclable Route de Nantes
- recueillir le diagnostic d'usage des cyclistes, des riverains et autres usagers
- définir le meilleur itinéraire cyclable autour de la Noue Verrière

1. Temps introductif par Katell Andromaque, 1ère adjointe en charge des mobilités, de la transition écologique et de la démocratie locale pour présenter le contexte de cette réunion.

Une démarche sur les mobilités a été initiée par la Ville avec notamment un focus sur le vélo. Un groupe de travail Vélo, constitué d'habitants, a été mis en place et travaille sur deux thématiques : le maillage et la cyclabilité des aménagements cyclables et la sensibilisation et l'incitation à la pratique.

Pour la présente réunion, il a été décidé de ne traiter qu'un seul sujet, celui de l'aménagement cyclable sur l'axe Route de Nantes, et d'ouvrir le groupe aux riverains et aux autres usagers de l'axe.

L'objectif est de recueillir l'avis des usagers sur les deux variantes possibles autour de la Noue Verrière. L'heure n'est pas aux choix définitifs mais l'éclairage des usagers permettra aux élus d'orienter les études dans un sens ou dans un autre.

2. Les services du Pôle Erdre et Cens détaillent ensuite le projet de création de l'itinéraire cyclable, projet dont une première phase a déjà été réalisée en 2021. Deux kilomètres restent à aménager dont trois franchissements à réaliser. Le diaporama joint précise les éléments du programme par tranche.

S'agissant de La Noue Verrière, deux alternatives d'aménagement à la Noue Verrière sont présentées :

- le scénario Ouest : voie verte parallèle à la VM69,
- le scénario Est : chaucidou et voie verte par la Noue Verrière,

et chacune fait l'objet d'une analyse multi-critères : longueur du parcours, continuité, ambiance, aménagement, sécurité, impact environnemental, coût (cf diaporama joint)

3. Il a été proposé aux participants de se répartir par groupe autour d'une carte pour échanger sur ces deux propositions et de pointer les points positifs et négatifs de chacune d'entre elles.

	SCENARIO OUEST (par la VM69)	SCENARIO EST (par la Noue Verrière)
Points +	<ul style="list-style-type: none"> - si l'itinéraire est aménagé comme la première tranche, avec des ganivelles qui sépare les voies, cela donne un sentiment de sécurité - cela permet de conserver le cheminement piéton via la Noue Verrière - pour le vélotaf, itinéraire plus direct 	<ul style="list-style-type: none"> - itinéraire plus apaisé - itinéraire semblant spontanément plus naturel, la voie étant déjà à gauche - coût moins important - plus écologique - effet de ralentissement des voitures
Points -	<ul style="list-style-type: none"> - dans le sens Nantes/La Chapelle, la descente peut générer de la vitesse et occasionner un danger au moment du croisement avec les cyclistes en sens inverse qui seront dans un effort de montée - point de vigilance sur l'entretien des feuilles car le couvert végétal est important - une résurgence d'eau est signalée sur la VM 69 qui peut générer des travaux de voirie plus importants et rendre la chaussée glissante - éblouissement avec les phares des véhicules dans le sens vers Nantes renforcé par la pente - plus d'imperméabilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - risque de stationnement sur la voie cyclable du fait de la présence de la jardinerie (comme c'est le cas aujourd'hui) - la sortie du parking de la jardinerie donnera directement sur la voie cyclable, risque de collision - cohabitation riverains, piétons, cyclistes importante rendant moins lisible l'aménagement - point de vigilance sur l'entretien des feuilles car le couvert végétal est important - moins sécurisant la nuit - ruissellement sur la chaussée - aménagement chaucidou peu adapté au regard du caractère structurant de la voie (proposition de vélorue)

A la fin de l'échange, les participants étaient invités à se répartir selon le scénario de leur choix (Est/Ouest/indécis). **La majorité des participants ont privilégié le scénario Est mais le nombre de personnes indécises était important** (12 pour le scénario EST, 2 Ouest, 9 indécis)

Questions/réponses :

- Où en est la question du franchissement du viaduc ?

A ce jour, les études ne sont pas démarrées, le budget estimé étant très élevé, la réalisation de l'encorbellement n'est pas prévue en simultanée des travaux de voie verte. Le coût élevé des travaux est en partie due à la structure creuse du viaduc qui complique sa conception et réalisation.

- Quid de la traversée du carrefour vers le Gray ?

Le carrefour sera aménagé en intégrant l'apaisement des vitesses pour les voitures, les traversées piétonnes et cyclables, ainsi que l'accessibilité des arrêts de transports en commun.

- Les études vont être engagées, combien de scénario seront mis à l'étude en AVP (AVant-Projet) ?

Nous envisageons l'étude des 2 scénarii en fonction des retours de cette réunion et de la validation des élus.

Ajout post-réunion : il a été décidé d'étudier le scénario EST en priorité mais il n'est pas exclu que le scénario Ouest soit travaillé, selon ce qui ressortira de l'étude du premier scénario.

- L'interdiction des cyclistes sur la VM tranche 1 sera-t-elle étendue sur tout l'axe ?

Le sujet sera réétudié.

Prochaine étape :

Une prochaine réunion sera organisée au moment où le projet sera en fin de phase AVP en avril.